Le trombinoscope du “défenseur des droits” (ex-HALDE)

29/06/2011 à 11h06

Addendum 29 juin

Une fuite chez le Défenseur des droits. La revue interne de la toute nouvelle autorité administrative indépendante (AAI) nommée La lettre du Défenseur des droits s’est retrouvé par erreur sur son site officiel. Le site Fdesouche.com mais aussi la revue Faits et documents, tous deux proches de l’extrême-droite, ont repris le document pour le mettre à la disposition de leurs lecteurs. […]

En fait, ce n’est pas l’extrême-droite qui devrait demander la suppression de la Halde mais plutôt les anti-racistes. Sous couvert de défense des droits, on a crée un OVNI soumis au pouvoir politique faisant ainsi concurrence à des tribunaux théoriquement indépendants. **Que se passerait-il si Nicolas Sarkozy nommait un député de la Droite populaire, sans doute ravi d’avoir un placard doré, au poste de Défenseur des droits ? On peut être sûr que chez Fdesouche et à SOS Racisme, on changerait rapidement d’avis sur la pertinence du dispositif.**

Marianne2

Addendum 22/06/11

Aujourd’hui, par courriel, le “défenseur des droits” nous demande de retirer le document.

C’est avec étonnement que je constate qu’un document interne appartenant au Défenseur des droits circule sur votre site. Ce document est la propriété du Défenseur des droits qui est une autorité administrative indépendante. Je vous demanderai de

bien vouloir enlever ce document de votre site dans les plus brefs délais. En vous remerciant.

Ce document est disponible sur leur site internet et n'est pas protégé par un mot de passe.

D'autre part les membres y figurant sont des fonctionnaires payés par l'Etat. Il s'agit donc d'un document administratif accessible au public. En voici d'ailleurs le numéro 2.

21/06/11

La lettre confidentielle Faits et Documents nous communique en exclusivité le document suivant.

ddd-mai2011